

## **ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN**

### **ARTICLE L 2334-19 DU C G C T**

---

#### **EXERCICE 2021**

---

La commune de Marignane est éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU). Cette dotation a pour objet de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de ressources propres et supportant des charges élevées ».

Elle est attribuée en fonction des critères suivants : potentiel financier par habitant, nombre de logements sociaux, nombre de personnes percevant des prestations logement, revenu moyen des habitants.

Pour l'année 2021 la Commune a perçu la somme de 1 189 514 € au titre de la DSU. Cette somme a permis de financer, en complément des fonds propres de la commune, des actions de développement social et urbain dans des domaines tels que : l'éducation et la jeunesse, l'action sociale, l'action culturelle et l'animation des quartiers, le logement social, les associations et l'emploi.

En outre, la commune a signé pour la période 2015-2020 un contrat de ville « nouvelle génération », en partenariat avec l'Etat, la Métropole Aix Marseille Provence, la Région, le Conseil Départemental, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'association Régionale HLM. Ce nouveau contrat succède au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Il est prorogé par l'avenant N° 1 jusqu'en 2022.

Le présent rapport mentionne les principales données socio-économiques et démographiques de la commune, avant de retracer les actions de développement social et urbain entreprises et/ou poursuivies en 2021.

## Les données socio-économiques et démographiques

La superficie de Marignane est de 2 316 Ha.

La population municipale de la commune en vigueur au 31/12/2021 est de 33 250 habitants (contre 33 360 habitants au 31/12/2020). (Source : Fiche de notification DGF 2021 population DGF).

En 2021, il a été enregistré :

121 mariages

512 décès

75 transcriptions de décès

425 naissances dont 3 sur la commune

(En 2020 : 77 mariages / 440 décès et 110 transcriptions / 378 naissances dont 1 commune)

Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) est de 1 045 allocataires (1157 en 2020), et 1 297 bénéficiaires (1441 en 2020) pour un total de personnes couvertes de 2 496, soit 7.7 % de la population de Marignane (source Pole d'Insertion Istres Martigues Marignane Vitrolles).

En décembre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi est de 3 712 de catégorie ABC, soit 90 demandeurs d'emploi en moins par rapport à 2020 (3 802 en 2020) soit moins 2.04 % de la population de Marignane dont 446 ont moins de 25 ans.

Le potentiel financier par habitant de la commune est de 1 262.92 € contre 1 233.38 € par habitant pour la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants (source fiche notification DGF 2021 Préfecture BdR) (en 2020 : 1 254.29 € contre 1 215.04 € pour les communes de plus de 10 000 hab).

Au 31 décembre, le revenu imposable par habitant est de 14 064.20 € contre 16 496.68 € pour la moyenne des communes métropolitaines de plus de 10 000 habitants (source fiche notification DGF 2021 Préfecture BdR) (en 2020 : 13 711 € contre 15 825 € pour les communes de plus de 10 000 hab).

## 1-Direction Enfance Petite Enfance

La Direction Enfance Petite Enfance est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse pour 4 ans avec la Caisse d'Allocations des Bouches du Rhône (2019/2022).

Au cours de cette période, plusieurs actions ont déjà été menées afin de mieux répondre aux besoins des familles et optimiser l'offre d'accueil des établissements mais également la programmation d'actions nouvelles en direction des familles visant à améliorer le niveau de service de la direction enfance petite enfance :

- Le déploiement de l'accueil à la carte pour l'ensemble des lieux d'accueil petite enfance avec la possibilité pour la famille de signer un contrat de réservation de créneaux de 2 heures pour le collectif
- La possibilité d'adapter l'accueil individuel chez une assistante maternelle avec des créneaux de 6 à 10 heures
- L'organisation d'un accueil au jardin d'enfants pour les enfants scolarisés de 3 à 4 ans les mercredis et les vacances scolaires toute l'année
- Une augmentation du nombre de places au jardin d'enfants pour offrir aux familles un mode garde flexible et adapté à l'accueil des enfants à partir de 2 ans
- La continuité et le renforcement des possibilités d'accueil des enfants porteurs de handicap
- Le développement du travail de partenariat avec les travailleurs sociaux pour favoriser l'intégration des enfants des familles en situation de fracture sociale

L'ensemble des EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) sur la ville représente une capacité totale d'accueil théorique de 174 places.

La Direction Enfance Petite Enfance a traité en moyenne 383 dossiers de la liste d'attente pour l'année 2021 avec 220 propositions de places pour les accueils réguliers et 163 propositions de places pour les accueils périscolaires.

A ce jour, nous recensons sur notre liste d'attente 247 dossiers non traités qui seront étudiés à notre prochaine commission d'attribution de places.

Le délai d'attente des familles se situe entre 0 et 10 mois.

Les taux d'occupation de l'ensemble des structures Petite Enfance pour l'année 2021 atteignent quasiment 80% malgré la situation sanitaire en tenant compte des fermetures administratives.

Conformément à l'état d'urgence, nous avons maintenu l'accueil des enfants des familles prioritaires chez les assistantes maternelles.

La commune a en charge la gestion des équipements suivants :

↪ Un multi accueil familial de 12 places avec 4 assistantes maternelles qui couvrent 190 jours de fonctionnement pour l'année 2021 avec un accueil de 3 enfants au domicile de chaque assistante maternelle avec regroupement tous les matins sur la structure.

Ces regroupements se font sous la direction d'une éducatrice de jeunes enfants.

Pour l'année 2021, la structure a accueilli en moyenne 15 familles avec des enfants âgés de 2 mois à 5 ans.

↪ Trois multi-accueils collectifs dédiés aux enfants de 2 mois à 5 ans avec une capacité d'accueil globale de 138 places agréées, qui ont ouvert 159 jours pour l'année 2021 avec la réalisation au quotidien d'ateliers éducatifs en lien avec un projet pédagogique pour chaque structure pilotée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance.

Pour l'année 2021, les structures ont accueilli en moyenne mensuelle 207 enfants.

☞ Un Jardin d'Enfants accueillant 24 enfants de 24 mois à 5 ans de l'année 2021 avec la réalisation d'ateliers éducatifs en lien avec le projet pédagogique présenté aux familles.

Pour l'année 2021, la structure a accueilli en moyenne par mois 50 enfants.

Depuis plusieurs années, la DEPE s'investit dans :

\*La mise en place des séances de baby gym hebdomadaires pour les enfants à partir de 18 mois avec des ateliers de psychomotricité sur les crèches et le jardin d'enfants en partenariat avec le service des sports.

Hélène, ETAPS, intervient sur les crèches et le jardin d'enfants tout au long de l'année.

\*Le partenariat avec les associations dédiées à la petite enfance implantées sur le territoire de Marignane (rencontres et échanges avec les assistantes maternelles de l'association les Pitchouns), mise à disposition des locaux pour un accueil parents enfants « La souris verte » animé par la MDS et d'autres lieux d'accueils du jeune enfant (crèche entreprise, micro-crèche, crèches associatives...)

Un véritable travail d'échange dans le but d'améliorer le niveau de service aux familles marignanaises.

\*Depuis 2021, la DEPE a mis en place un travail de collaboration active avec le CAMSP de Marignane en réalisant des fiches de liaison comme mode communication pour le suivi des accueils d'enfants pris en charge par le centre aide médico psychologique.

Des améliorations sont régulièrement apportées pour faciliter l'accès aux différents modes de garde proposés selon les typologies de familles avec :

- La construction d'un partenariat avec les travailleurs sociaux pour le suivi des mères seules / isolées afin de les aider dans leur parcours d'insertion professionnel.
- Un nouveau règlement de fonctionnement permettant la mise en place de petits contrats adaptés aux besoins des familles, avec la possibilité pour les familles de contractualiser à la carte.
- Des rencontres avec les directrices d'écoles maternelles et l'organisation des visites des locaux.
- Des visites du musée Raimu sont organisées avec les enfants de 2 ans.
- Des rencontres avec les résidents de la maison de retraite pour favoriser le lien intergénérationnel.
- Des sorties à visée pédagogique (ferme, médiathèque, piscine et centre culturel).
- L'organisation d'événementiels (Kermesse, fêtes de fin d'année, fête de Noël ...).
- Un conseil de crèche est à l'étude.
- Plusieurs projets sont portés par les équipes : Réalisation d'un CD de chansons, d'un film, d'un livret d'accueil présentés aux parents (axe fort de communication).

D'autres structures d'accueil du jeune enfant sont implantées sur le territoire de Marignane

- Une crèche d'entreprise
- Une crèche collective associative
- Une micro-crèche

L'ensemble des crèches et du jardin d'enfants travaillent dans une réelle cohésion avec le partage des pratiques professionnelles, des projets permettant de mutualiser les ressources financières et humaines, la mise en œuvre de projets innovants en matière de pédagogie avec des actions ciblées autour de la parentalité.

La Direction Enfance Petite Enfance a pour vocation d'accompagner les familles dans leur vie sociale et professionnelle mais aussi d'apporter des réponses adaptées aux attentes de celles-ci.



La ville de Marignane est signataire d'un contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Bouches-du-Rhône pour 4 ans (2019/2022) : les actions périscolaires et extrascolaires sont concernées par ce contrat (ALSH, séjours en Centre de Vacances, pilotage / formation jeunesse).

La commune a en charge le fonctionnement des équipements et animations suivantes :

↳ Un accueil de loisirs sans Hébergement (ALSH), qui accueille les enfants (de 4 à 12 ans,) en journée ou ½ journée.

Cet accueil dispose d'un lieu adapté et spécifique en cœur de ville intitulé « centre de loisirs Saint Pierre », il fonctionne toute l'année les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Une annexe au centre de loisirs Saint Pierre est ouverte en vacances scolaires (notamment l'été) sur l'école élémentaire Guynemer.

Agrément d'accueil les mercredis : 145 sur le site Saint Pierre

Agrément d'accueil en vacances scolaires :

- 145 sites saints pierre
- 100 sites Guynemer

L'accueil de loisirs inscrit dans le PEDT (signé en 2019 avec les institutions de tutelle) a son propre projet pédagogique qui développe et propose des projets artistiques, culturels, ludiques et sportifs dans une démarche d'éveil culturel, physique et environnemental, adaptés aux différentes tranches d'âges.

À noter :

134 enfants accueillis en moyenne le mercredi en journée et 20 enfants accueillis en moyenne le mercredi en demi-journée soit au total 154 enfants accueillis.

Février et avril, les séjours ont été annulés pour raison sanitaire

Sur la période de juillet 137 enfants accueillis en moyenne

Sur la période d'août 68 enfants accueillis en moyenne

Sur les vacances d'octobre 140 enfants accueillis en moyenne

Depuis juin 2021, l'équipe de direction a changé, ce qui a permis de restructurer l'organisation, et de redynamiser l'équipe déjà en place. De ce fait, le service jeunesse a fusionné avec le centre de loisirs ce qui a permis de travailler en complémentarité.

En effet, cette fusion a permis de créer un lien entre les événements de la ville, le périscolaire et le centre de loisirs.

L'évènement « vacances en fête d'octobre » étant annulé pour raison sanitaire, les enfants du centre de loisirs ont pu profiter de la salle St Exupéry et faire leur boum déguisée d'halloween avec différents prestataires.

La programmation de Noël proposée et mise en place par la ville a pu profiter aux enfants du centre de loisirs.

De plus cette fusion a permis aux enfants du périscolaire de participer à l'ouverture du village de Noël avec une chorale.

↳ Un centre de vacances et de loisirs situé à la Fare en Champsaur (05), qui organise habituellement (prévisionnel 2022) :

- Des séjours vacances (6 semaines l'été, 2 semaines l'hiver) en période estivale pour les enfants et les jeunes (312 mineurs maximum de 6 à 16 ans hors période COVID, avec la période COVID 210 mineurs maximum)
- Des classes transplantées (4 séjours classes vertes, 2 classes de neige et 2 classes rousses) avec les écoles de Marignane (375 élèves accueillis en prévision 2022)
- Des séjours pour les associations sportives de la ville et des Week-End pour les familles

- Un accueil de groupes hors ville de Marignane (associations sportives, centres sociaux, autres accueils collectifs de mineurs, organismes de formation...) : 337 personnes en prévision sur 2022

298 personnes (tout public) ont été accueillies en 2021 (fermeture administrative cause COVID de janvier à juin 2021) sur ce centre compte tenu de la crise sanitaire.

#### ↳ Le service jeunesse a plusieurs missions :

Il s'inscrit dans une dynamique « la valorisation des jeunes ».

Depuis sa création, il évolue dans ce sens ; l'objectif principal étant de faciliter et d'accompagner des projets initiés par le public jeune. Exemple : création de l'association ID jeune en 2020.

Le service jeunesse organise des événements éducatifs en partenariat avec les responsables éducatifs tels que les lycées, collèges, écoles. Exemple : fête ton brevet, bal de promo...

Il anime un comité jeune de 60 inscrits entre 14 et 25 ans, ainsi que le conseil municipal des jeunes avec 14 enfants de 11 à 13 ans.

↳ Dispositif « Vacances en Fête » créé en 2019, par la ville pour les périodes de vacances scolaires de février et toussaint.

Ce dispositif entièrement gratuit est ouvert aux parents et enfants de 4 à 12 ans et propose en journée ou ½ journée sur le centre culturel Saint Exupéry, situé en cœur de ville, une offre de loisirs diversifiée sous forme d'ateliers culturels, créatifs, sportifs pour une pratique partagée parents/enfants.

À cause du protocole sanitaire, les vacances en fêtes se sont faites en virtuel.

↳ Le service jeunesse s'occupe du village de Noël et de ses animations. Deux semaines avant les vacances, il a organisé en collaboration avec le service culture les festivités de Noël (animations etc..) ainsi que la décoration des vitrines sur la thématique de Noël pour les boutiques éphémères.

↳ Un Conseil Municipal des Jeunes, créé fin 2018 à l'initiative de la municipalité, sous la responsabilité du conseil municipal et animé en collaboration par le service jeunesse.

Il est composé de 20 jeunes élus, de 5<sup>ème</sup> scolarisés aux collèges Prévert, Mirabeau et Brassens, pour un mandat de 18 mois, sur une période de 3 ans prolongée à la suite de la COVID 19.

↳ Pendant la crise sanitaire, le Service Jeunesse a organisé dans différents quartiers de la ville la mise en place des dépistages Covid avec la Croix rouge.

Depuis juin 2021, le service est rattaché à la division sport loisir et a pour responsabilité le centre de loisirs qui permet d'organiser une passerelle entre les offres de service et une programmation en collaboration avec la culture.

## Secteur éducation et restauration

Nous recensons sur la commune, 20 écoles (9 élémentaires et 11 maternelles) qui ont accueilli en 2020/2021, 3554 élèves.

### Les accueils sur les temps périscolaires

Un accueil périscolaire depuis octobre 2008 : la commune propose aux familles marignanaises un accueil périscolaire le matin de 7 heures 30 à 8 heures 30 (318 enfants inscrits le matin (coût de la séance : 1,30 €) et le soir de 16 heures 30 à 17 heures 45 (377 enfants inscrits (coût de la séance : 1,80 €))

La pause méridienne de 12 heures à 14 heures, prenant en considération le repas et le temps de détente des enfants représentant 1984 enfants par jour pour 3554 enfants scolarisés.

- 90 intervenants encadrent le temps de la pause méridienne
- 37 agents de restauration assurent le service de restauration à noter : DSP sur la production des repas
- La participation de la Mairie pour les repas des élèves au titre de la restauration scolaire est de 532 943,05 € € pour l'année 2021.

### Activités sur le temps scolaire

La Direction Education et Restauration a proposé aux élèves tout au long de l'année scolaire 2020/2021 sur le temps scolaire – cycles organisés par semestre :

- des activités de voile en partenariat avec le Club nautique marignanaise (9 120 €) et d'aviron en partenariat avec le club marignanaise des sports d'aviron (5 230 €)
- des activités sportives encadrées par 5 ETAPS sur les activités VTT-voile-aviron-course d'orientation (environ 75 heures sont dispensées auprès des élèves des écoles élémentaires de la commune)
- des activités culturelles (groupe de lecture en relation avec la médiathèque)
- des activités environnementales (étude sur le cycle de l'eau, les potagers bio, la sensibilisation au tri sélectif ainsi que l'étude des milieux naturels de proximité) tout au long de l'année scolaire pour des élèves de maternelles et élémentaires dispensé par un intervenant de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable
- des activités natation pour les élèves de CP/CE1 sur les piscines municipales les canetons et la pause en parallèle du dispositif « je sais nager je suis sauvé » dispensées le mercredi après-midi à la piscine les canetons aux élèves de CM2 (cours gratuits)

De plus, la ville intervient aussi dans le cadre de la classe spécifique de danse à l'école élémentaire Marie Curie en partenariat avec l'éducation nationale et finance le poste du professeur de danse.

La commune a assuré la prise en charge du transport des élèves vers les piscines municipales, les activités voile et aviron (pour un coût total de 10 250 €)

L'éducation numérique :

Elle a été assurée par la mise en œuvre de salles informatiques dans toutes les écoles élémentaires équipées de 15 postes informatiques, avec tableau numérique et vidéo projecteur, Toutes les écoles maternelles et élémentaires sont équipées d'un photocopieur et chaque direction d'école possède un ordinateur spécifique avec imprimante et mise en réseau WIFI.

Action ponctuelle :

Reprise du dispositif « Lutte contre le gaspillage alimentaire » au niveau des cantines des Groupes scolaires Henri FABRE, le Carestier et Marie CURIE.

Aides indirectes – mise à disposition de locaux :

Pour la circonscription de l'Inspection de l'Education Nationale, la ville met à disposition auprès de la direction départementale de l'éducation nationale, des locaux et un photocopieur.

Des salles sont mises à disposition dans les écoles dédiées aux RASED (Elémentaires MOULIN, CHAVE et CAMUS)

Dédoublage des classes CP sur les écoles REP :

Sur l'école élémentaire J Moulin, située en REP, les classes de CP ont été dédoublées (réaménagement des locaux et achat de mobilier supplémentaire).



## Secteur Sportif

Envoyé en préfecture le 14/06/2022  
Reçu en préfecture le 14/06/2022  
Affiché le 14/06/2022  
ID : 013-211300546-20220531-22053103-DE



En supplément des interventions ETAPS dans le scolaire, précitées ci-dessus (secteur éducation et restauration), la Direction des Sports propose :

### Activités sport et loisirs en direction des enfants :

↪ **Stages multi activités** baby réservés aux enfants de 4 ans à 7 ans, 1 semaine à chaque petite vacance scolaire. Activité payante (3,65 € à 4,45 €)

↪ **Ecole Municipale des Sports** réservée aux enfants de 3 ans à 11 ans, activité gratuite le mercredi matin Multi activité baby de 3 ans à 5 ans, Natation et VTT à partir de 6 ans

↪ **Dispositif *Je sais nager, je suis sauvé***, action proposée le mercredi après-midi à la piscine Caneton aux élèves de classes de CM2, cours gratuits dispensés par les maîtres-nageurs.

↪ Carte **PASS' SPORT MARIGNANE**, dispositif destiné aux enfants de 6 à 16 ans permettant la découverte gratuite de différentes activités sportives au sein des associations Marignanaises, sur la période de septembre à décembre.

### Activités parents/enfants :

↪ **Bébés Nageurs « Jardin Aquatique »**, activité pour les enfants de 6 mois à 5 ans le samedi matin de 8h30 à 11h30 à la piscine Caneton, (6 mois /12 mois ; 12 mois/18 mois ; 18mois/36 mois et 6mois /5 ans réservé aux fratries) – Tarifs proposés pour 10 séances : de 50 à 126 euros suivant le lieu de résidence.

Cette activité permet aux enfants accompagnés de parents de découvrir le milieu aquatique et favoriser leur développement psychomoteur dans un climat de détente et de sécurité pour l'enfant, activité encadrée par des maîtres-nageurs de la commune.

↪ **Point Sport Plage**, lieu d'activités et de loisirs sportifs de type « Sport Plage », ouvert à tous (enfants et adultes), en période estivale. (Activités gratuites)

## 2. L'action sociale

### Actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale

Les interventions menées par le Centre Communal d'Action Sociale ont été financées en **2021** à hauteur de **581 000 €** par une subvention de la Commune.

Le CCAS gère la Résidence Autonomie « la Maison du Soleil » en budget annexe.

#### Aide légale, facultative, RSA et autres accompagnements sociaux

**116** dossiers d'aides sociales légales ont été constitués et **78** aides facultatives ont été accordées en **2021** (bons alimentaires ou prise en charge factures loyer, électricité, Fonds de proximité eau/assainissement CCAS ...).

En **2021**, le CCAS a élaboré **42 contrats d'insertion**, (accompagnements sociaux, suivis santé, recherches de logements, recherches d'emploi) et réalisé **9 accompagnements sociaux en partenariat avec Pôle Emploi**.

Le CCAS a réalisé et / ou traité en **2021**, **139** élections de domicile, **14** enquêtes et préventions d'expulsions domiciliaires, **54** enquêtes obligations alimentaires extérieures, **32** orientations vers des épiceries solidaires et remis **195** dossiers MDPH, **4** dossiers de Surendettement et **12** dossiers d'Aide Juridictionnelle.

#### Actions en faveur des Anciens :

##### **1. Animations gratuites**

- Aïoli le **vendredi 27 août 2021** en Centre-Ville - Esplanade Deleuil (**924** personnes)
- Spectacles de Noël les **mercredi 1<sup>er</sup>, jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2021** au Théâtre Molière (**1032** personnes)
- Colis de Noël les **mardi 14, mercredi 15 et vendredi 17 décembre 2021** à l'Espace Saint-Exupéry (**2 980** personnes)

Nombre total de personnes inscrites aux animations seniors en **2021** : **4 936**

En raison de la pandémie, les 2 repas du Nouvel An de janvier 2021 ainsi que le Spectacle de Printemps habituellement organisé au mois de mars, n'ont pu être maintenus.

Condition d'âge pour les inscriptions aux animations

**Spectacles : 65 ans et plus**

**Colis de Noël, Repas Nouvel An et Aïoli : 67 ans et plus**

##### **2. Maintien à domicile (barème de participation en fonction des revenus)**

- Portage de repas : **263** bénéficiaires pour **41 113** repas livrés en **2021**
- Téléassistance : **367** bénéficiaires dans l'année

### **3. Aides (sous conditions d'âge et de revenus)**

- Chauffage : **88** bénéficiaires (120 €/bénéficiaires)
- Transports : (recharges de 10 voyages à **9.00** € par bimestre) : **25** bénéficiaires pour **88** titres remis

### **4. Service « Solidarité Seniors » - La lutte contre l'isolement et les exclusions des seniors**

- Suivis sociaux réalisés par le travailleur social et (ou) l'intervenante à domicile : **68 personnes suivies avec 788 suivis sociaux réalisés.**

(Visites au domicile des seniors pour évaluation des besoins, visites de courtoisie, aide administrative, constitution dossiers aides légales et facultatives, suivis téléphoniques, mesure de protection de majeurs vulnérables...)

**Les ateliers et activités prévus pour 2021 tels « Le Jardin Partagé », « Les Mardis de la Prévention Routière » et le « Forum pour l'Autonomie » n'ont pu être maintenus en raison de la pandémie.**

### **5. Accompagnement des « aînés » (Minibus)**

**2179** personnes transportées en **2021** pour **230** journées de fonctionnement du service (Cimetière – marché – courses – démarches administratives – Maison des Anciens Lou Roustidou, Foyer Logement La Maison du Soleil ...)

### **6. Maison des Anciens Lou Roustidou**

Etablissement fermé depuis le 17 mars 2020.

### **3. L'action culturelle et l'animation des quartiers en 2021**

La ville a repris ses activités culturelles en 2021 et a réalisé une importante programmation à partir du 21 juin, lors de la fête de la musique, qui s'est terminée avec un mois d'animations de Noël durant tout le mois de décembre.

**Le centre culturel Saint-Exupéry** a organisé des spectacles, des concerts et diverses manifestations.

**L'UTD** (Université du Temps Disponible) a également organisé des conférences et a proposé un atelier « d'activation de la mémoire ».

**L'école municipale d'Arts plastiques** a dispensé des cours de dessin, peinture, photo, sculpture, gravure, aquarelle, céramique et modèle vivant.

**La Médiathèque**, a organisé des animations, des expositions et des conférences

**Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique** a assuré la programmation musicale de la ville durant les trois premiers mois. Il a également dispensé l'enseignement musical aux jeunes Marnanais

**Le conservatoire de danse** a assuré les cours de danse

**La Maison des Associations**, qui a mis à la disposition des associations différentes salles, accueilli et organisé des manifestations.

#### **Actions associatives culturelles subventionnées par la Commune**

**Le musée Albert Reynaud** (subvention : 2 500 €) a organisé les visites du musée pour les écoles du secteur avec un volet sur la citoyenneté.

#### **Les évènements culturels animant un quartier prioritaire**

Les quartiers du centre-ville ont été le théâtre de nombreuses animations : salon du livre, salon des créateurs, fêtes du comte de Mirabeau, journée Un Air d'automne...

La commune a alloué 164 927 € de subventions aux associations locales exerçant une action culturelle.

#### **4. Economie, Emploi, Formation**

L'année 2021 a été de nouveau marquée par la crise sanitaire covid-19 alternant les périodes d'arrêt des activités à l'attention des publics et de reprise partielle d'activités. Si de nombreuses actions ont fait l'objet d'annulation, certaines d'entre elles ont été aménagées ou repensées afin de pouvoir être réalisées et ont été concentrées sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Sur cet axe, la ville poursuit et renforce son effort de développement de la vie économique locale et de politiques publiques engagées en matière d'emploi, de formation, et d'insertion professionnelles, particulièrement à destination du public jeunes et des publics les plus fragilisés. La ville déploie non seulement des logiques partenariales d'ancrage de dispositifs dédiés, mais elle s'est également engagée plus durablement à accroître l'offre de service emploi, depuis l'ouverture de la Maison de l'Industrie, des Métiers et de l'Emploi en mai 2016.

Le premier étage de cet établissement, est mis à la disposition de l'équipe de la Mission Locale Est Etang-de-Berre (groupement d'intérêt public regroupant les communes de Berre l'Etang, Les Pennes Mirabeau, Rognac, Saint-Victoret, Velaux, Vitrolles et Marignane) à laquelle la Commune de Marignane adhère pour une contribution annuelle de 43 906 €. L'équipe sur site se compose de 5 conseillers, 1 responsable entreprises et 1 responsable d'antenne.

Un autre bureau (2<sup>ème</sup> étage) est dédié aux permanences quotidiennes du PLIE Ouest Provence (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi PLIE devenu fin 2021 Act emploi).

D'autres bureaux sont également partagés par trois autres partenaires : Cap Emploi (3 journées de permanence par mois) et une structure d'insertion par l'activité économique, l'association intermédiaire ISIS (2 journées par mois), l'association Heda chargée de l'accompagnement vers l'emploi des Bénéficiaires du RSA porteurs de Handicap (2 journées de permanences par mois).

Le relais Emploi dispose en outre d'une salle multimédias possédant 7 postes informatiques permettant la formation du public en suivi et des agents souhaitant bénéficier de formation continue dans le domaine des nouvelles technologies.

Ce lieu ressource offre ainsi aux partenaires la possibilité de conduire des séances et ateliers TRE (techniques de recherche d'emploi) et favorise l'autonomisation des publics en suivi, pour tout ce qui relève de leurs démarches en ligne, participant ainsi à la levée des freins périphériques.

Notons, également, la mise à disposition de 3 salles pour la conduite de réunions d'information collective (recrutement, parrainage, découverte métier...) offrant autant d'opportunités de mieux accompagner les publics éloignés de l'emploi dans leur démarche d'insertion socio-professionnelle.

Par ailleurs, pour garantir de bonnes conditions d'accueil du public et des institutions partenaires, pour optimiser l'organisation des plannings d'occupation des salles et la facilitation des entretiens professionnels d'accompagnement et de (re)mise en emploi, la ville a fait le choix de positionner un agent municipal à temps plein, sur le poste de chargé d'accueil (soit un investissement de 32 990 €).

Enfin, pour poursuivre son engagement, la ville a délibéré en conseil municipal pour la généralisation du recours aux clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics, afin de multiplier les supports et passerelles vers lesquels ces salariés une fois formés, pourraient rebondir.

## **Actions en direction de l'emploi**

### **Les Forums**

- **Aéronautique, spatial et filières innovantes** :

La ville de Marignane est partenaire de ce forum, organisé par l'agence Pôle emploi et SAFE. Depuis 2009, ce forum a pour objectif de promouvoir le potentiel de recrutement de la filière aéronautique de la région et de répondre aux besoins des entreprises du secteur. C'est un rendez-vous incontournable pour les recruteurs, les demandeurs d'emploi et les étudiants. Ce rendez-vous prévu au mois d'octobre a dû être annulé. Des ateliers en web conférence ont remplacé cet événement. Il est reprogrammé au mois de mars 2022.

- **Emploi et alternance (Mission locale)** : E. forum en ligne

### **Journée de l'alternance et de l'apprentissage**

La Mission Locale Est Etang de Berre et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a organisé avec la participation de la ville de Marignane la 8<sup>ème</sup> édition de l'après-midi de l'Alternance et de l'Apprentissage, au mois de novembre 2021. Ces rencontres ont eu lieu sous le format web conférence.

### **Journées et informations collectives de recrutement**

2 matinales de l'emploi sur Les métiers de la grande distribution et l'hôtellerie au mois d'octobre.

- **Actions Pole Emploi**

### **La place de l'emploi (cours mirabeau)** :

Le 29 septembre 2021 a réuni 400 personnes et l'ensemble des partenaires du Service Public de l'emploi.

### **Cessions collectives de recrutement** :

Organisée sur le complexe St Exupéry, le 23 novembre 2021.

- **Actions PLIE**

Soirée des réussites le 10 novembre 2021, il s'agissait de mettre à l'honneur un certains de personnes ayant eu un parcours d'insertion professionnelle réussi soit par la création d'entreprise, soit par le retour à l'emploi.

### **Permanences INTER-MADE et la journée de sensibilisation à la création d'entreprise**

INTER-MADE a assuré ces permanences au sein du relais emploi tout au long de l'année à raison d'une journée par semaine, le but est d'accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise à mener à bien leur projet. Le Cité Lab vise à :

- Promouvoir la culture entrepreneuriale au sein du territoire
- Accompagner les projets détectés (dans le cadre d'un primo accompagnement)
- Orienter les projets vers les dispositifs de droit commun

Que la création d'une entreprise soit un véritable choix ou qu'elle soit, comme cela arrive souvent, une création par nécessité, le Cité Lab permettra à chaque porteur et porteuse de projet de passer du rêve à la réalité : d'être accompagné dans son parcours de créateur ou de faire le deuil du projet et d'éviter des coûts (coups) personnels trop importants.

Dans ce sens le Cités Lab se pose comme le lien de confiance entre les citoyens et les dispositifs de droit commun, nombreux, parfois opaques pour les citoyens, encore trop souvent méconnus.

## **JOB ACADEMY MARIGNANE – Face Sud Provence**

L'objectif de cette action innovante est de :

- Transmettre les outils de technique de recherche d'emploi aux participants pour une meilleure efficacité et se placer dans une dynamique positive et active de recherche d'emploi,
- Créer une dynamique de groupe et faire naître des solidarités entre les personnes,
- Connaître les règles et les codes comportementaux qui sont en vigueur dans les entreprises, cerner les réalités et contraintes de l'entreprise ; mesurer l'importance du « savoir-être » en entreprise et adapter ses comportements au travail requis,
- Rencontrer des professionnels et échanger avec eux sur tous les aspects de la connaissance de l'entreprise,
- Permettre aux bénéficiaires d'intégrer rapidement et durablement une entreprise.

Les informations collectives se sont déroulées au sein des structures associatives des quartiers, du Relais Emploi et du Pôle emploi de Marignane.

Les 7 jours de l'action se sont tenus au relais Emploi faute d'avoir pu être accueilli dans une entreprise partenaire en raison de la crise sanitaire. L'action sur les mois de septembre et d'octobre 2020. Les suivis sont réalisés depuis le mois de novembre, décembre et janvier 2021.

Cette action a concerné 12 marignanais et marignanaises au mois de novembre 2021.

## **Stagiaires reçus en 2021**

L'accueil des stagiaires, au regard de la crise sanitaire, a été difficile et a dû s'adapter en fonction des capacités d'accueil des services municipaux voire s'interrompre.

Cependant, il a été traité 100 demandes de stages. 62 stagiaires ont pu être accueillis et 38 ont été annulés du fait du stagiaire ou du service accueillant.

## **Autres dispositifs mobilisés :**

Ajoutons que sur l'axe Enfance / Jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales continue à accompagner la ville dans le développement de sa politique de la petite enfance, enfance et jeunesse.

Aux côtés du Contrat Enfance Jeunesse et du soutien au développement des modes de gardes (crèches, centre de loisirs et animations périscolaires), la CAF octroie aux associations marignanaises qui répondent à l'appel à projets tri annuel, des financements spécifiques à hauteur de 9 600 € pour la période 2019 – 2021 et sur les 3 dispositifs suivants :

- REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents),
- CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire),
- Lire et grandir

## **Enfin des crédits spécifiques Etat pour un montant de 80 600 € sont mobilisés sur les dispositifs suivants :**

V.V.V (Ville – Vie – Vacances, séjours et journées socio-éducatives), mobilisation d'une subvention globale de 10 000 €.

Ce dispositif permet à des jeunes de 11 à 18 ans, prioritairement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et ne partant pas en vacances, de bénéficier de bénéfices sportifs et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires.

Il a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active et du sentiment d'appartenance à la Cité et s'inscrit dans différentes politiques sectorielles : prévention de la délinquance et protection de l'enfance et de la jeunesse.

Etat BOP 104 : Action de cohésion sociale et de médiation 10 000 € à destination d'associations marignanaïses.

AR (Adultes Relais): Financement de 4 postes de salariés à disposition d'associations marignanaïses (ASM 3 postes sur 12 mois + Association AIR 1 poste). Postes à destination d'un public en insertion sociale et professionnelle éloigné de l'emploi pour un montant de 60 000 €.

Par ailleurs, il convient de préciser que pour affirmer son soutien aux quartiers prioritaires, la commune de Marignane a voté en conseil municipal du 06/11/2017, l'approbation de la convention cadre relative à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les Quartiers Politique de la Ville prorogé jusqu'en 2022 par l'avenant n°1 à la convention cadre relative à l'utilisation de l'abattement de la TFPB dans les QPV.



## 5. Le Logement Social

Le nombre de logements sociaux est de 1 870 sur un total de 14 6001logements, (*source fiche notification DGF 2021 Préfecture BdR*) (*en 2020 : 1 751 sur un total de 14 661 logements*) ...

Le nombre de personnes couvertes par les allocations logement est de 7 5571 (*source fiche notification DGF 2021 Préfecture BdR*) (*en 2020 : 7 5851*).

La Commune garantit des emprunts contractés par les Sociétés d'H.L.M qui ont un parc immobilier à Marignane (annuités garanties à échoir au 31/12/2021 = 1 580 630 €) (*en 2020 : 1 449 908 €*).

Enfin, afin d'accompagner le Conseil Départemental dans sa politique de l'habitat et des besoins des administrés, la commune a versé, en 2021, la somme de 10 200 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement. (*en 2020 : 10 200 €*).

## **6. Le Contrat de Ville**

La loi de programmation n°2014-173 du 21 février 2014 pour la ville et la cohésion urbaine définit pour la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de nouvelles responsabilités en politique de la ville. De ce fait, le Contrat de ville « Nouvelle Génération » succède au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) qui a pris fin le 31 décembre 2014.

Le contrat de ville 2015 – 2020 signé le 17 juillet 2015 est prorogé jusqu'en 2022 par l'avenant validé en Conseil métropolitain du 26 septembre 2019 et par le Conseil municipal du 30 septembre 2019.

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants dans laquelle s'inscrit ce contrat de nouvelle génération décliné en trois piliers : Cohésion Sociale, Cadre de Vie et Renouvellement Urbain, Emploi et Développement Economique.

Les thématiques du Contrat de Ville doivent considérer et inclure prioritairement les axes transversaux que sont la participation des Habitants, la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances, l'égalité Femmes/Hommes dans chaque pilier :

- Par grands axes thématiques prioritaires : réussite éducative, santé et accès aux soins, prévention de la délinquance, citoyenneté, accès aux droits et intégration, cadre de vie et renouvellement urbain, emploi – insertion – formation / développement économique

- Par grands territoires prioritaires : Florida Parc (incluant la Cité HLM la Chaume – soit 1 190 habitants) et le Centre-Ville (incluant les copropriétés Parcs Saint Georges et St Louis avec le Parc Social St Pierre V, les copropriétés Parcs Méditerranée, Hélène Boucher, Camoin, le parc social des Ramettes mais également le périmètre PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) du centre ancien. Les deux quartiers prioritaires couvrent ainsi une population comptant 7 039 habitants (soit environ 20% de la population marseillaise).

Une équipe opérationnelle, mise en place par la ville, et portée par la Direction Rayonnement Communal travaille en collaboration avec les services de l'Etat, de la Métropole Aix Marseille Provence, du Conseil Départemental et des bailleurs sociaux. Les charges de fonctionnement font l'objet chaque année d'un budget cofinancé par l'ensemble de ces partenaires.

En 2021, la programmation a compté 43 actions dont 13 nouvelles et 30 en reconduction, pour une enveloppe globale de 409 682 € dont 21 actions co financées par la ville.

La participation de la ville est maintenue à 100 000 € pour l'année 2021 répartie entre le financement des actions aux associations à hauteur de 75 000 € et l'équipe opérationnelle à hauteur de 25 000 €.

ADDAP 13 : Préparons la rentrée et le brevet	2 000
ASM : Tremplin à la réussite éducative	5 740
COURS GALILEE : Continuité Pédagogique	3 000
FACE SUD PROVENCE : Mini forum	1 000
FACE SUD PROVENCE : Job Académie	2 000
GRAINES DE SOLEIL : 2 jours au jardin	1 780
PLANNING FAMILIAL 13 : Interventions autour de la vie affective...auprès des jeunes et des femmes	3 888
POINT ECOUTE FAMILLE : Atelier éducation bienheureuse pour parents et jeunes enfants en milieu scolaire	3 500
POINT ECOUTE FAMILLE : Parcours santé des jeunes en souffrance psychique	4 000
POINT ECOUTE FAMILLE : Parcours santé psychique séniors	1 240
POINT ECOUTE FAMILLE : Espace de libération de la parole	8 000
POINT ECOUTE FAMILLE : Point écoute ados et primo accueil en collège	1 000
AIR : La chaume vie, la chaume change	6 300
POINT ECOUTE FAMILLE : Ateliers premiers pas	1 500
REGIE SERVICES NORD LITTORAL : Gestion urbaine de proximité	1 000
GRAINES DE SOLEIL : Cohésion sociale et équilibre alimentaire	1 500
CDAD 13 : Accès au droit par les jeunes /permanences juridiques gratuites	2 856
ASM : Médiation sociale / Accès au droit	6 000
ASM : Médiation sociale dans le cadre de l'habitat	8 764
ADDAP 13 : Chantiers éducatifs	2 432
APERS : Intervenant social en commissariat	7 500
<b>TOTAL</b>	<b>75 000</b>